



Frais annexes liées au versement d'une soulte?

Par **MarcD**, le **02/12/2017** à **11:03**

Bonjour,

Marié sous le régime de la communauté, j'envisage de garder l'appartement que nous avons acheté en commun pendant le mariage.

Je devrais donc verser une soulte à mon épouse.

Pourriez vous m'indiquer s'il y a des frais annexes liées au versement de la soulte?

- Il y a t'il des frais de notaire à prévoir?
- Si oui, pourriez vous m'indiquer si c'est un montant forfaitaire et/ou un pourcentage par rapport au montant de la soulte ou par rapport au montant du bien?

Cordialement